



# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Assemblée générale du 16 mai 2025

Mise à jour le 30/04/2025 (P.29)



L'enfance est fragile.  
Protégeons-la.

# SOMMAIRE

<b>Sommaire.....</b>	<b>2</b>
<b>Introduction et chiffres clés.....</b>	<b>3</b>
<b>Les actions nationales et internationales.....</b>	<b>4</b>
Le numéro Vert Stop Maltraitance.....	4
L'accompagnement juridique.....	5
Le numéro Vert Allo Parents Bébé.....	8
L'international.....	11
La communication.....	12
Les représentations externes.....	14
L'accompagnement des comités locaux.....	16
Les commissions nationales .....	18
<b>Les actions locales des comités .....</b>	<b>20</b>
Présentation des comités locaux :	
l'accueil, l'écoute et les actions .....	20
L'accompagnement psychologique et juridique.....	21
Les actions de Prévention.....	22
Sensibilisation auprès des enfants et adolescents .....	22
- <i>En Route Vers Mes Droits</i>	
- <i>L'éducation préventive</i>	
Sensibilisation auprès des professionnels .....	23
- <i>Prévenir, Repérer, Ecouter, Signaler, Agir (P.R.E.S.A)</i>	
- <i>Syndrome du Bébé Secoué (SBS)</i>	
Les animations locales et internes des comités.....	25
<b>Les Ressources .....</b>	<b>26</b>
À propos de la générosité du public :	
-Générosité des particuliers.....	26
Legs et assurances-vie	
Dons financiers	
-Les différents soutiens des entreprises.....	28
-Principaux partenaires 2024.....	29
Annuaire des comités locaux.....	30

The logo for 'MERCi' is displayed in a stylized font. The word 'MERCi' is written in orange and blue, with a small blue circle above the 'i'.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des bénévoles, collaborateurs, partenaires, soutiens financiers et professionnels pour leur engagement tout au long de l'année 2024.

Grâce à votre mobilisation constante, nous avons pu poursuivre ensemble la lutte contre toutes les formes de violences infantiles.  
**L'enfance est fragile, protégeons-la !**

# INTRODUCTION

En 2024, Enfance & Partage a poursuivi avec force son engagement dans la lutte contre toutes les formes de violences faites aux enfants et cela dans un contexte très défavorable dont ils sont victimes.

Nous avons renforcé notre plan de formation et augmenté le volume de nos actions auprès de nos **4 publics** :

**Les enfants** : Avec nos sessions de prévention dans les écoles, les centres de loisirs, etc... Les sensibilisant à leurs droits et à toutes les formes de violences.

**Les parents** : Enfance & Partage demeure très présente pour les soutenir à travers :

-Notre ligne d'écoute gratuite [Allo Parents Bébé](#) (soutien à la parentalité) et notre ligne d'écoute gratuite [Stop Maltraitance](#);

-Notre antenne de Créteil, nos lignes d'écoute des comités, notre responsable juridique (accompagnement des familles et des victimes);

-Nos différents outils d'information (dont le guide la coparentalité disponible sur notre site).

**Les victimes mineures** : Nous les accompagnons dans nos parcours d'aide pouvant aller jusqu'à l'accompagnement juridique et la mise en place de suivi psy par des professionnels externes.

**Les professionnels** : Nous les informons et les mobilisons dans nos sessions de prévention tout en renforçant nos actions de sensibilisation au syndrome du bébé secoué.

Les prochaines pages vous proposent de découvrir plus en détail l'ensemble des activités menées en 2024, nous vous en souhaitons une excellente lecture.



## LES CHIFFRES CLÉS 2024

- Fin 2024, l'association comptait 18 comités et une antenne à Créteil / Paris.
- Au 31/12/2024, il y avait environ 253 bénévoles et 9.5 salariés en ETP (équivalent temps plein).

### Prévention-enfants

- En route vers mes droits : 2518 enfants sensibilisés dans 104 classes.
- Non à toutes les formes de violence (Éducation préventive) : 12 412 enfants et adolescents sensibilisés au sein de 519 classes.

### Prévention-professionnels

- PRESA : 1148 professionnels sensibilisés au cours de 47 interventions.
- Syndrome du bébé secoué : 778 professionnels sensibilisés au cours de 30 interventions.

### Accompagnement-victimes

- Stop Maltraitance : 745 demandes traitées.
- 112 familles accompagnées par le Siège.
- 180 familles accompagnées par nos comités locaux.
- Administrateurs ad hoc : 91 nouveaux mineurs accompagnés soit un total de 83 nouvelles procédures.
- 37 constitutions de Partie civile en cours en 2024.
- Conventions psy : 66 personnes accompagnés, 721 séances de thérapie réalisées.

### Accompagnement-parents

- Allo Parents Bébé : 611 appels réceptionnés.

# LES ACTIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES

## LE NUMÉRO VERT STOP MALTRAITANCE

Notre numéro vert est ouvert toute l'année (excepté deux semaines durant le mois août) de 10h à 18h du lundi au vendredi.



Durant l'année 2024, l'équipe composée de **10 bénévoles** écoutants a pu assurer **1645 heures d'écoute**.

Pendant ces permanences, les bénévoles ont eu à prendre en charge **745 appels qui ont nécessité la rédaction d'une fiche d'appel APSIDE** : elle est rédigée lorsque la problématique exposée par l'appelant entre dans le champ de compétences de notre association et que cet appel a donné lieu à une écoute, un conseil, une orientation, une demande d'accompagnement, un renvoi vers nos comités locaux ou un rendez-vous téléphonique avec le service juridique.

Les autres appels (orientation vers un autre service de l'association, demande hors champs de la protection des enfants...) ne sont donc pas comptabilisés.

Les coordonnées du numéro vert ont été repérées par les appelants de la façon suivante :

- **38%** ont trouvé nos coordonnées via une recherche Internet.
- **23% des appels nous sont réorientés par le 119.** Ce sont en général des situations complexes qui méritent une attention particulière, nécessitant un accompagnement par l'association et qui peuvent donner lieu à la transmission d'une information préoccupante.

## Qui nous appelle ?

Ce sont majoritairement des **adultes (95%)** qui contactent notre numéro vert : **68% des appels émanent d'un membre de la famille** proche (parents, grands-parents) ou élargie de la victime (oncle, tante...). **Les professionnels** (personnel de l'éducation nationale, psychologue en libéral ou scolaire, éducateur...) représentent **9% des appelants**.

Ces derniers nous contactent pour échanger autour de la situation d'un enfant qui les préoccupe, partager leurs inquiétudes et ainsi évaluer le danger ou risque de danger mais également pour être conseillés sur la procédure à respecter en cas d'action de leur part (envoi d'une information préoccupante ou d'un signalement) et les suites qui peuvent être accordées.



## Quelles sont les victimes repérées ?

**80%** des situations concernent des enfants âgés entre **0 et 10 ans** avec un équilibre fille/garçon.

## Pour quels faits ?

Les violences **psychologiques (18%) et physiques (16%)** sont les types de violences les plus représentées. Il est à noter que pour 23 % des situations, un contexte de **conflit** entre les parents est précisé.

Dans une grande majorité des situations, plusieurs formes de violences sont décrites dont des violences intrafamiliales (conjugales).



## L'ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE DES FAMILLES ET DES VICTIMES

Enfance & Partage propose un accompagnement gratuit pour toutes les familles et les victimes.

### Au siège national :

La juriste du siège national et l'équipe de bénévoles sont là pour les aider et les conseiller dans les différentes démarches à entreprendre. Cet accompagnement nécessite des temps de dialogue, de lecture de documents et de jugements, l'exploitation de pièces qui s'étalent sur de nombreux mois voire des années.

A l'écoute d'un appel de victime ou de sa famille mais également d'un professionnel ou d'un tiers inquiet pour un enfant, la juriste et l'équipe des bénévoles peuvent également décider de l'envoi d'une information préoccupante auprès du conseil départemental, d'un signalement auprès du Procureur de la République selon la gravité des faits.

Ainsi durant l'année 2024, **quinze situations** ont nécessité l'envoi d'une information préoccupante auprès de la CRIP départementale ou un signalement auprès du procureur de la république.

### Qui sont les auteurs des faits relatés ?

Dans **68 % des situations** les auteurs appartiennent à la famille proche ou élargie de la victime.

### Quelles sont les demandes et attentes des appelants ?

**80% des appels ont pour objet une demande de conseil ou d'orientation** : conseil sur les procédures judiciaires à mettre en place ou administratives pour transmettre des éléments de danger (orientation vers les CRIP départementales) ainsi que pour des **orientations** vers d'autres associations mais également vers des professionnels spécialisés (avocat, psychologue).

**Il est à noter que très souvent les personnes qui nous contactent ont besoin d'un temps d'échange et d'écoute puis de conseils et d'orientation mais ignorent les possibilités d'action et d'accompagnement de notre association.** Ainsi, le bénévole écoutant en fonction de l'analyse de la situation pourra selon les situations, proposer de prolonger cette écoute par une action spécifique et/ou un accompagnement.

**39 nouvelles situations** ont fait l'objet d'un suivi par le siège à la suite d'un primo appel sur le NV, ou exceptionnellement, à la suite de la réception d'un mail.

Tout au long de l'année, **112 familles** ont bénéficié d'un accompagnement. Cet accompagnement implique des rendez-vous téléphoniques réguliers et il permet également aux victimes et/ou personnes accompagnées de pouvoir contacter la personne référente en charge de ce suivi.

Cet accompagnement représente **1057 heures** consacrées à l'écoute, l'étude de pièces, la rédaction de compte rendus, des échanges avec d'autres personnes dont des professionnels, échanges nécessaires à la compréhension et l'appréhension de la situation.



De plus, 136 personnes (victimes, familles de victimes, professionnels) par suite d'un premier contact au numéro vert national STOP MALTRAITANCE ont été orientées vers le service juridique et ont ainsi pu bénéficier d'un ou plusieurs RDV téléphoniques avec la **responsable juridique pour des conseils juridiques**.

Les problématiques abordées lors de ces rendez-vous ont été, dans leur grande majorité, des situations de violences sexuelles intrafamiliales, ainsi que des difficultés post séparation et/ou divorce dont les enfants sont l'enjeu.

De ces premiers entretiens et selon les besoins de la personne un dossier d'accompagnement a pu être ouvert pour un accompagnement sur un plus long terme.

### Témoignage d'une maman :

*« je tiens à vous remercier pour tout ce que vous faites pour moi. Toutes vos attentions me vont droit au cœur et me soutiennent vraiment dans mon laborieux combat. Merci mille fois »*

### Témoignage d'une victime :

*« Je souhaite vous laisser ce message car votre soutien votre écoute votre présence toutes ces années m'ont un peu sauvé la vie ».*

## Notre action judiciaire

### Pourquoi être partie civile c'est-à-dire intervenir devant les cours d'assises et tribunaux correctionnels ?

Nos interventions devant les tribunaux aux côtés des victimes et de leur famille nous permettent de les soutenir tout au long des procédures souvent très longues et éprouvantes et de leur apporter des conseils lors des différentes étapes du procès.

Mais être partie civile pour une association c'est aussi le moyen d'être entendu, de faire avancer la cause des victimes, de mobiliser la société et d'éveiller les consciences.

Au fil des années, ces interventions dans des dossiers ont permis à l'association de donner une résonance médiatique, symbolique et juridique à toutes ces situations mais aussi de pouvoir porter une parole pour améliorer les lois et modifier les pratiques.

Enfance & Partage se veut plus particulièrement présente dans les dossiers où les enfants ne sont plus là car décédés sous les coups ou les privations, le plus souvent de la part de leurs parents ; mais aussi du fait d'inconnus lorsqu'ils ont été exploités pour des photos ou des films pédophiles. Dans ces dossiers notre présence en qualité de partie civile est fondamentale car elle nous permet de porter la voix de ces enfants qui sont absents lors des procès et ainsi **défendre leurs droits**.

**7 nouvelles constitutions de parties civiles (CPC)** ont été acceptées par le Conseil d'administration d'Enfance & Partage ce qui portait à **37** le nombre de nos parties civiles en cours.

**80% de nos interventions** concernent des faits criminels comme des violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner, des faits de viols ou des situations dans lesquelles l'enfant est décédé suite à un syndrome du bébé secoué.



Durant l'année **2024**, l'association a été **présente 29 jours** devant une cour d'assises et ce dans le cadre de procédures criminelles concernant des faits de viols sur mineurs de 15 ans, actes de tortures de de barbarie sur un mineur de 15 ans et violences habituelles ayant entraîné la mort d'un nourrisson suite à un syndrome du bébé secoué.

Lors de ces procès l'association était représentée par un de nos avocats mais également par la juriste du siège ou par un ou des bénévoles de l'association en région.

L'association collabore avec 35 avocats répartis sur tout le territoire. Ces avocats sont amenés à intervenir lorsque notre association décide de se constituer partie civile. Nos avocats sont également sollicités par les comités pour des conseils ponctuels.

## Les administrateurs ad hoc

**Depuis 2000**, l'association Enfance & Partage a souhaité s'investir dans la mission d'administrateur ad Hoc pour être au plus près des enfants victimes.

L'administrateur ad hoc est désigné lorsque les intérêts de l'enfant sont en contradiction avec ceux de ses représentants légaux (parents mis en cause) ou lorsque ces derniers se trouvent en difficulté pour en assurer sa défense. Il intervient dans les procédures pénales, civiles et administratives.

**Ce sont des bénévoles de l'association qui exercent cette mission.**

**En 2024**, deux bénévoles ont exercé cette mission auprès du tribunal judiciaire de Saint Étienne et un nouvel agrément nous a été accordé pour une bénévole du comité local de La Rochelle.

**Notre association** a ainsi été désignée dans **83 nouvelles procédures** judiciaires et ce pour représenter et défendre les intérêts de **91 mineurs**.

Dans le cadre de ces missions, les administrateurs ad hoc représentent et accompagnent les mineurs victimes tout au long de la procédure judiciaire : de la première audition par les gendarmes ou les policiers, à l'accompagnement aux expertises, aux auditions devant le juge d'instruction, jusqu'aux audiences devant le tribunal correctionnel ou la cour d'assises.

Ils accompagnent également des enfants en danger devant le juge des enfants dans le cadre de procédures en assistance éducative.

Afin de préparer au mieux les audiences, des rendez-vous avec les mineurs ont lieu au cabinet de l'avocat choisi par l'administrateur ad hoc.

A Saint Etienne, les administrateurs ad hoc ont assisté des enfants victimes lors de 32 audiences devant le tribunal correctionnel.

En fin de procédure lorsque des dommages et intérêts sont attribués à l'enfant, l'administrateur ad hoc doit tout mettre en œuvre pour les récupérer. Ces fonds sont alors placés sur des comptes que nous ouvrons au nom de l'enfant et que nous gérons jusqu'à sa majorité.

**Dans le cadre de la gestion des dommages et intérêts attribués à ces victimes, nous avons gérés environ 900 000**, euros ce qui représente 109 comptes.

Lorsque cet enfant devient majeur, nous devons lui restituer la somme placée.

Durant l'année 2024, nous avons pu restituer à **17 victimes** devenues majeures, la somme totale de **91 202 euros**.



## LE NUMERO VERT ALLO PARENTS BÉBÉ - APB

C'est le second Numéro Vert d'écoute, anonyme, gratuit et national, d'aide et de soutien à la parentalité créé en 2008 par l'association Enfance & Partage.



La mission d'Allo Parents Bébé a pour objectif l'écoute, le conseil, l'orientation et le soutien aux parents, de la grossesse jusqu'aux trois ans de l'enfant.

Elle apporte une réponse immédiate à des situations d'inquiétude, de questionnement, de fragilité et de désarroi des parents face aux situations nouvelles liées à la venue d'un enfant au sein de leur foyer.

L'accompagnement est réalisé par des écoutantes de formation différentes (qui sont psychologues et éducatrices de jeunes enfants).

Fin 2024, une salariée à mi-temps a quitté l'équipe et une seconde salariée est partie en congé maternité.

Tout au long de l'année, les psychologues de l'équipe ont poursuivi le travail entamé au sein de deux commissions : la commission Parents et la commission Enfants. La participation à la commission Parents a toutefois été suspendue pour le moment du fait du départ de l'une d'elle.

Par ailleurs, les psychologues d'APB ont apporté leur éclairage de manière consultative dans le groupe SBS (syndrome du bébé secoué).



## Les statistiques de 2024 Allo Parents Bébé

Depuis la mise en place de l'outil APSIDE, les écoutantes APB en ont une utilisation quotidienne. Les statistiques fournies ci-après doivent prendre en compte qu'à partir de novembre 2024 la semaine n'était pas entièrement couverte (environ 20h/semaine uniquement).

Par ailleurs, certains items ont un pourcentage d'appels "non renseignés" : cela s'explique par le fait que l'item n'a pas été noté durant l'appel, ou qu'il s'agit d'appels sur la ligne de soutien (qui ne sont renseignés qu'au cours du premier appel, afin de ne pas fausser les statistiques).

En 2024, le total des appels au Numéro Vert « Allo Parents Bébé » est de 611. 2% de ces appels sont reliés à la ligne de soutien utilisée par les psychologues écoutantes lorsque, devant certaines situations plus précaires, la proposition d'un suivi ponctuel le nécessite.

**Appelants :** Sur les 611 appels reçus :

- **479 étaient des mères (78 %)**
- 69 étaient des pères (11 %)
- 9 étaient les deux parents ensemble (1%)
- 54 étaient non renseignés (9%)

### Réurrence

- 85 % des appels étaient uniques, 15 % étaient des appels récurrents. .

### Durée

- La durée moyenne des appels était de 26 minutes.
- Un écart important de durée existe toutefois selon la nature de l'appel (allant de quelques minutes à plus d'une heure).

### Âge de l'enfant

- 21 % des appels concernaient des enfants de 0 à 3 mois,
- 14 % des enfants de 3 à 6 mois,
- 13 % des enfants de 6 à 12 mois,
- 20 % des enfants de 12 à 24 mois,
- 18 % des enfants de plus de 2 ans.

18% des appels n'ont pas été renseignés

Les différentes tranches d'âge des enfants ne comportent pas de différence significative d'un point de vue statistique. Ce qui veut dire que les parents appelants se sont saisis de la ligne d'écoute durant toute la période de la naissance aux 3 ans de l'enfant.

Nous pouvons néanmoins noter que la tranche d'âge la plus élevée est celle de 0 à 3 mois, correspondant au post-partum immédiat et à la sortie de la maternité.

**Pour 60 % des appelant-e-s, il s'agit du premier enfant.** Pourcentage à relativiser car 18% des appels sont non renseignés pour cet item.

## Heures des appels

On observe un pic au heures d'ouverture de la ligne, à 10h et 14h.

## Connaissance du numéro vert

La grande majorité des appelants ont trouvé le numéro d'APB sur Internet (51% des cas) ou via les médias (39% des cas).

## Contenu des appels

**37 %** des appels concernent l'état psychologique de l'appelant (détresse, épuisement, fatigue, tristesse, inquiétude, lassitude).

**13 %** concernent une question ou un doute émis par le parent.

**10%** des appels sont des demandes d'orientation.

**12%** concernent des relations intrafamiliales.

**14 %** concernent le développement de l'enfant.

**6%** des appels sont notés « autre ».

## Approche qualitative

La ligne d'écoute Allo Parents Bébé est une ligne ressource pour les parents.

Que la réponse apportée soit un simple renseignement sur des structures existantes de proximité, ou un conseil de puériculture ou éducatif jusqu'à l'écoute de parents en grande détresse, écouter les parents durant cette période de la périnatalité, les rassurer, les orienter participe à la prévention.

Dans une majorité des appels, les appelant-e-s évoque un stress, une difficulté, de l'anxiété ou de la détresse, liés soit à un comportement, une expression, un vécu de l'enfant ou lié à un vécu interne parental.

En étant à l'écoute de ceux qui entourent les bébés, nous créons un espace pour dire ce qui se joue pendant cette période de la mise au monde d'un enfant, ce qu'il génère, ce qu'il questionne.

Cela permet d'accompagner les parents à comprendre les sources de tension et d'agressivité, les émotions intenses de tristesse, de colère, de peur qui peuvent les traverser, mais aussi de les rassurer dans leurs choix et positionnements éducatifs, les questionner lorsque leurs certitudes semblent ne pas respecter les besoins de leur enfant.

C'est une action forte proposée dès le début de la parentalité qui agit pour la protection de l'enfance.



## Les développements et actions envisagés pour 2025

- Poursuite de la participation des psychologues écoutantes à la commission Enfant/Adolescent.
- Poursuite des analyses de la pratique, se déroulant une fois par mois, permettant aux écoutantes de travailler leur posture professionnelle d'écoutante, d'analyser les spécificités de ce travail d'écoute, de se former.

## Les 4 principales orientations proposées aux appelants :

**20%** lieux petite enfance et périnatalité.

**16%** professionnels du médical et du paramédical.

**13%** professionnels de la santé mentale.

**47%** des appels accueillis ne mènent pas à des orientations car ils concernent une demande d'écoute.

## Organisation du Numéro Vert «Allo Parents Bébé»

Actuellement constitué de 3 écoutantes à temps partiel (Équivalent temps plein : 1) dont l'une est actuellement en congé maternité.

## Difficultés rencontrées

A partir du mois de novembre 2024 ont coïncidé de manière parallèle 2 événements ayant impacté la ligne et son fonctionnement :

- Perte de moyens humains (départs de 2 salariées) permettant de continuer d'assurer une même qualité de service.
- Le numéro vert a été victime de harcèlement téléphonique (une plainte a été déposée début 2025).

Malgré ce contexte, nous notons une baisse très légère du nombre d'appels entre 2023 (677) et 2024 (611). Cela explique aussi en partie la baisse de recours à la ligne de soutien (10% des appels en 2023 contre 2% en 2024).



# L'ACTION INTERNATIONALE

## Madagascar - Le projet «garderie»

L'association a lancé une garderie destinée à accompagner le développement pré-scolaire de 80 enfants, tout en offrant des services de santé et de soutien nutritionnel adaptés. Cette initiative a non seulement permis d'assurer le bien-être des enfants, mais aussi d'apporter un soutien précieux aux mères de famille, leur permettant de travailler en toute sérénité et de générer des revenus pour leurs foyers.

Quatre personnes assurent le fonctionnement de la garderie :

- Deux monitrices formées au programme national assurent les activités d'éveil préscolaire, le recouvrement de la participation des parents,
- Une femme de ménage qui s'occupe à la fois du nettoyage des locaux, de la préparation des repas et de la distribution,
- Un gardien qui assure la sécurité des locaux.

Les mères des enfants gardés s'organisent pour appuyer les personnes permanentes à la préparation et la distribution des repas.

Huit matières sont dispensées conformément au programme national d'activités préscolaires telles que : langage, pré-lecture, pré-écriture, pré-arithmétique, graphisme, travaux manuels, découverte et observations, éducation physique.

Des jeux, des sorties éducatives et une évaluation pédagogique est mise en place.



# LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

L'association a poursuivi, en 2024, le déploiement de sa nouvelle identité graphique (logo) et le développement de ses outils de communication interne et externe.

## L'Extranet des comités

Lancé fin 2023, cet espace numérique réservé aux bénévoles s'est considérablement développé tout au long de l'année 2024 : actualités sur le Siège et les comités, conseils pratiques sur la prévention, documents juridiques, fiche de présentation de chaque comité local, etc.

Au second semestre, il s'est plus particulièrement enrichi :

- Des pages **WEBINAIRES** : elles permettent de retrouver toutes les informations partagées dans ces rendez-vous de formation / échanges avec les bénévoles.
- Du **CARNET DE BORD** : véritable « bible » d'informations pour les comités, il contient des fiches synthétiques pour tout savoir sur la gestion financière, la gestion administrative, la vie statutaire, etc.
- Du **PARCOURS D'INTEGRATION** : jalonné de plusieurs étapes accessibles en ligne, ce parcours donne accès à des vidéos didactiques et des ressources pour découvrir l'association, son fonctionnement et ses activités. Il propose aussi des modules pour acquérir les bases juridiques à connaître ainsi que les principes qui guident nos actions de prévention. Ce parcours est le passage obligé de tout bénévole avant sa venue au week-end d'intégration.

The screenshot displays the e&P Extranet interface. At the top left is the logo 'e&P enfance & partage' with the subtitle 'Extranet des bénévoles, administrateurs nationaux et salariés'. On the right, there are search and user profile icons (Tristan Testeur, Me déconnecter). Below the header is a navigation menu with items: 'Fonctionnement E&P', 'Actualités', 'Toutes les activités', 'Commissions & Groupes', 'Carnet de bord', and 'Liens rapides'. The main content area features a featured article titled 'À LA UNE' under the category 'GESTION FINANCIERE'. The article is 'COMPTABILITE - Comment remonter les infos financières de votre comité au siège'. It includes a sub-header 'Finance' and an illustration of hands using a laptop and tablet. A 'Lire >' button is at the bottom of the article. To the right of the article is a 'ACCÈS RAPIDES' sidebar with three items: 'Décisions du Conseil d'Administration', 'Aide juridique pour les comités', and 'Actualités des comités'.

## INFOS FLASH - siège et comités

Vous trouverez ici les dernières petites informations sur l'Association et les comités.

Cliquez sur la flèche pour faire apparaître la liste.



## La plaquette de présentation d'E&P et son nouveau flyer

L'association s'est dotée d'un nouvel outil pour assurer sa promotion : une plaquette composée de 15 fiches synthétiques, à l'intérieur d'une chemise cartonnée.

Elle présente Enfance & Partage dans toutes ses composantes et est utilisée pour les contacts avec les médias, les institutions, les partenaires professionnels, les écoles, etc.

Elle est complétée par un nouveau flyer (A5 recto/verso) qui reprend les informations essentielles pour présenter l'association. Il est à destination du grand public.

Conçus fin 2024, ces deux supports ont été diffusés dans les comités début 2025.

## Le kit « salon » des comités

Pour rendre plus visible sa présence dans les différents événements auxquels elle participe, l'association a initié en 2024 la création d'un kit « salon » composé d'un KAKEMONO, de deux formats de BANNIÈRES et de matériel d'exposition des brochures. Les KAKEMONOS ont été envoyés fin 2024 dans les comités et le reste du kit sera adressé mi 2025.

## Le déploiement de la charte graphique

Enfance & Partage a continué à déployer son nouveau logo sur ses supports. L'association a notamment produit tous les éléments de papeterie (papier en-tête, cartes de visite, cartes de correspondance) pour le siège et les comités.



L'association Enfance & Partage lutte depuis plus de 45 ans pour protéger, soutenir et défendre les enfants contre toutes les formes de violences, qu'elles soient physiques, psychologiques ou sexuelles.

Reconnue d'utilité publique et agréée par l'Education Nationale, Enfance & Partage s'appuie sur l'engagement de 250 bénévoles dans 18 comités locaux et une antenne, sur une équipe de salariés au siège et sur un réseau de 70 professionnels accompagnant les victimes (avocats, psychologues, etc.).

Indépendante des pouvoirs publics, Enfance & Partage existe grâce à la générosité des particuliers (dons, legs) et au soutien de ses entreprises partenaires.



Envie de nous soutenir ?  
Scannez ce QR Code pour découvrir comment nous aider.

### Nos principales missions

Informier et sensibiliser sur toutes les formes de violences et sur les droits des enfants.

Faire connaître et défendre les intérêts de l'enfant pour que la société soit plus protectrice.

Accueillir, écouter et accompagner les jeunes victimes et leurs proches mais aussi les professionnels témoins de maltraitance. Ils peuvent s'adresser aux comités locaux ou appeler :



Depuis plus de 45 ans, **Enfance & Partage** défend les droits des enfants et les aide face à la maltraitance et à toutes les formes de violences.

Forte de son réseau de bénévoles et de comités locaux, notre association réalise des **actions de sensibilisation et de prévention** auprès des enfants et des adultes.

Elle est aussi à l'**écoute des jeunes victimes** et peut les accompagner dans leurs démarches pour se défendre et se reconstruire.



### ENFANCE & PARTAGE

Comité - Essonne

Place des Haies Saint Rémy - 91210 DRAVEIL  
01 69 83 19 80  
essonne@enfance-et-partage.org



enfance-et-partage.org

# DÉFENSE DES INTÉRÊTS DES ENFANTS ET REPRÉSENTATIONS EXTERNES

## Être plus forts ensemble : les instances et collectifs

### Le CPLE (Collectif pour l'Enfance)

47 associations membres luttant contre les violences faites aux enfants.



#### Exemple de ce que fait E&P :

Soutenir les amendements proposant de :

- rendre la saisine du juge aux affaires familiales obligatoire dès lors que ce dernier reçoit un signalement ou une plainte à l'encontre d'un parent suspecté soit d'être auteur, coauteur ou complice d'un crime ou d'un délit commis sur la personne de son enfant, soit d'être auteur, coauteur ou complice d'un crime ou délit sur la personne de l'autre parent.
- d'astreindre le juge aux affaires familiales, dans de telles circonstances, à statuer dans un délai de six jours pour, le cas échéant, ordonner la suspension des droits d'hébergement et de visite du parent mis en cause et modifier les modalités d'exercice de l'autorité parentale.

### Le COFRADE (Conseil Français des Associations pour les Droits de l'Enfant)

Un collectif d'une cinquantaine d'associations au service des droits de l'enfant.



#### Exemple de ce que fait E&P :

Le COFRADE s'assure que les dispositions de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (1989) texte ratifié par la France, soient réellement appliquées dans notre pays.

Nous y contribuons à travers nos interventions avec le jeu « En route vers mes droits » dans les établissements scolaires

### FRANCE ENFANCE PROTÉGÉE

Un groupement d'intérêt public (GIP) ayant pour objet d'assurer les missions de service public dont : l'Observatoire National de la Protection de l'Enfance (ONPE), le Conseil National de la Protection de l'Enfance (CNPE), le Service National de l'Enfance en Danger (SNATED -119).



#### Exemple de ce que fait E&P :

Au sein du collège « associations », E&P collabore à la mission dédiée à une meilleure protection des enfants contre les violences. Nous y contribuons à travers nos interventions d'éducation préventive dans les établissements scolaires, de la maternelle au lycée.

### ÉCOUTE PARENTALITES

Un collectif de 11 acteurs de soutien à la parentalité offrant une ligne d'écoute aux familles et professionnels de l'éducatif (dont le 119 et le 3018)



#### Exemple de ce que fait E&P :

Représentée par Allo Parents Bébé, E&P partage les pratiques avec les autres acteurs afin d'améliorer la qualité des prestations de chaque structure.

### DEFENSEUR DES DROITS

Une autorité administrative indépendante chargée de veiller au respect des libertés et des droits des citoyens.



#### Exemple de ce que fait E&P :

Membre du comité d'entente, E&P a rencontré deux fois le Défenseur des droits des enfants aux côtés des autres associations de protection de l'enfance pour partager l'état des lieux de la maltraitance et proposer des axes d'amélioration.

## LE GOPEV

Groupe d'Observation et de Protection des Enfants contre les Violences

Créé en 2024, il réunit E&P, l'Enfant Bleu, la Voix de l'Enfant, la CNAPE, le COFRADE et la Fondation pour l'Enfance.

Ces 6 structures se sont réunies autour d'un constat partagé :

- . Le phénomène des violences faites aux enfants est insuffisamment mesuré à ce jour,
- . Des données sont à produire sur le phénomène et les actions mises en place.

Les discussions, menées à échéances régulières, permettent de produire un regard et des recommandations sur la politique de lutte contre les violences faites aux enfants.

Au global, le collectif travaille à des publications transparentes sur les données recueillies et la façon dont elles ont été analysées.



### Exemple de ce que fait E&P :

Nous contribuons de façon régulière aux ateliers et travaux engagés ; le GOPEV a fait le choix de réaliser 2 baromètres (parents et professionnels) en 2025 et 2027.

Cette reconduction permettra de mesurer les écarts et vérifier les effets produits par le plan gouvernemental 2023-2027 de lutte contre les violences faites aux enfants

A titre indicatif, ci-dessous quelques exemples d'indicateurs retenus :

- Pourcentage de parents ayant déjà reçu des informations sur les sujets des violences/maltraitements faites aux enfants,
- Pourcentage de parents déclarant que leur enfant n'est pas en sécurité à l'école,
- Pourcentage de parents déclarant savoir poser les bonnes questions à leur enfant pour évaluer les risques existants au sein de l'entourage,
- Pourcentage de professionnel(le)s se déclarant équipé(e)s pour repérer les faits de violences aux enfants,
- Pourcentage de professionnel(le)s s'étant déjà senti(e)s impuissant(e)s face à une situation à risque pour un/des enfant(s).

## LES 400 000 :

Le collectif des 400 000 a été créé par la CNAPE et nommé ainsi en écho au nombre d'enfants actuellement en besoin de protection dans notre pays.

LES 400 000

### Exemple de ce que fait E&P :

Relayer et participer à la marche de septembre dernier, qui sera reconduite en 2025 et qui a dénoncé la situation très dégradée de la protection de l'enfance. Cette marche a réuni 70 organisations (associations, institutions, fédérations et acteurs de la société civile) et 3000 personnes.

Enfin, E&P a répondu présente aux réunions proposées par la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) pour échanger autour des mesures du plan gouvernemental 2023-2027.

# ACCOMPAGNEMENT DES COMITÉS LOCAUX

Les bénévoles d'Enfance & Partage agissent au quotidien à travers des activités de gestion de leur comité local et des missions auprès des publics de l'association (prévention, écoute, accompagnement). A ce titre, il est indispensable d'améliorer en permanence les méthodes d'intégration des bénévoles et les formations qui leur sont proposées.

Une meilleure intégration des bénévoles : L'association a entendu la demande de ses comités locaux qui souhaitent pouvoir intégrer plus rapidement les nouveaux bénévoles. L'année 2024 a donc été consacrée à la conception et à la mise en place d'un tout nouveau parcours d'intégration.

## Il se décompose en trois grandes parties :

- Un accueil dans le comité : assuré par l'équipe locale, il permet de présenter Enfance & Partage dans sa globalité et le fonctionnement du comité local.
- Une période d'observation sur le terrain : les nouveaux bénévoles peuvent observer les actions menées en prévention et en accompagnement. Ils profitent aussi de cette période pour suivre, sur notre Extranet, un apprentissage progressif de notions fondamentales pour nos activités (ex : cadre juridique, principes généraux de nos actions de prévention, etc.).
- Un week-end d'intégration / formation au Siège national : dernière étape du parcours d'intégration, ces trois jours finalisent la présentation de l'association et offrent la possibilité d'assister à une formation au choix d'une journée (pour se préparer aux activités de prévention ou d'accompagnement des victimes) et à une autre formation sur la psychologie de l'enfant. La première session de ce week-end « nouvelle formule » s'est tenue du vendredi 29 novembre au dimanche 1er décembre 2024.



## Etape 2 : Accueil collectif des nouveaux bénévoles dans le comité

**Objectif :** Cette deuxième étape n'est pas obligatoire. Elle sera mise en oeuvre si votre comité accueille en même temps plusieurs bénévoles (dont vous) et vous propose de faire la découverte de l'association ensemble. Les contenus sont les mêmes qu'en étape 1.

[Commencer cette étape >](#)

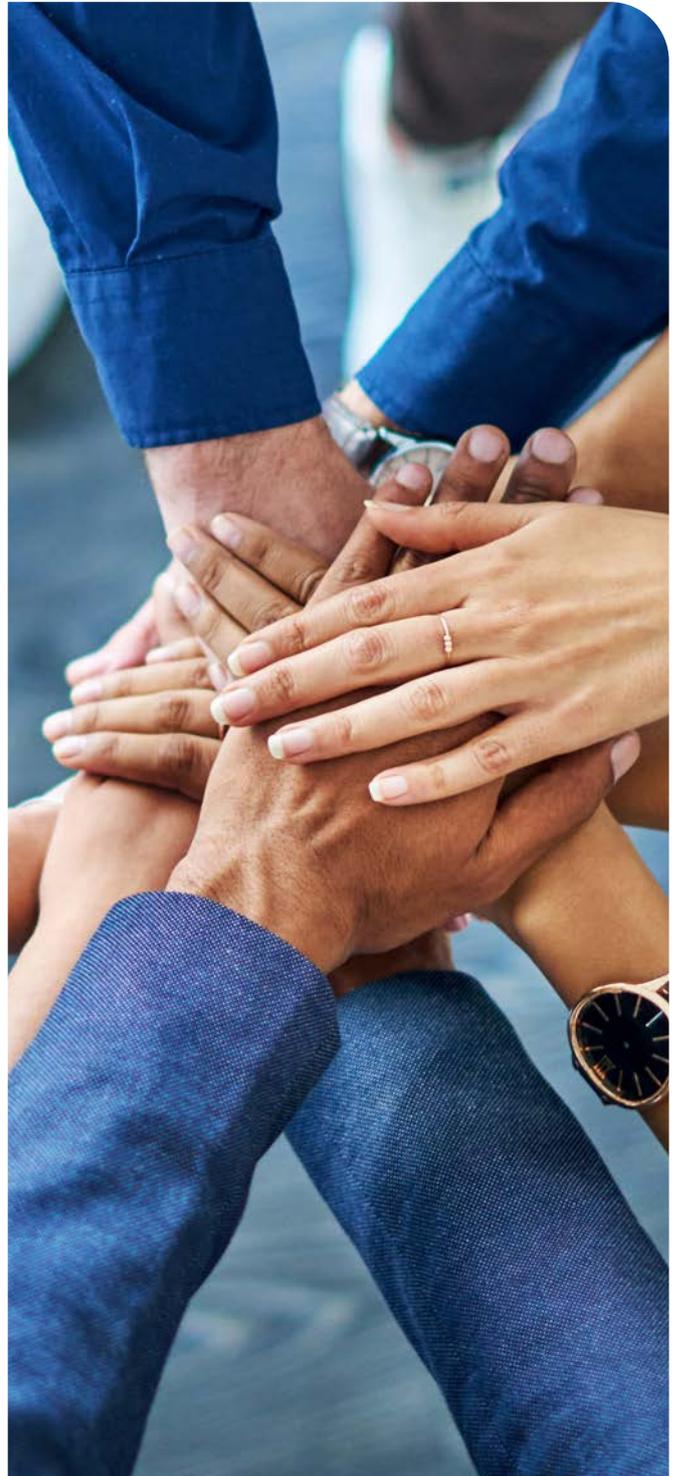


## Le renforcement et le développement des savoirs des bénévoles

La seconde priorité de 2024 concernant les bénévoles d'Enfance & Partage a été de créer plusieurs opportunités de développer et renforcer leurs connaissances pour gérer leur comité ou réaliser leurs missions auprès de nos publics.

Pour ce faire, trois grands chantiers ont été lancés, mis en œuvre et finalisés en 2024 :

- **Les WEBINAIRES** : ce sont des rendez-vous mensuels d'une heure trente qui ont permis de revenir sur les savoirs et savoir-faire à maîtriser pour assurer la gestion financière, la gestion administrative et la gestion d'équipe au sein d'un comité local. Après 4 sessions en 2024, ils se poursuivront sur un rythme presque bimestriel en 2025.
- **Le PLAN DE FORMATION 2025** : l'association a renforcé son offre de formation avec de nouveaux modules (notamment dans le domaine de l'accompagnement des victimes) et des modules améliorés (en prévention, par exemple). Le programme pour l'année est disponible sur l'Extranet.
- **Le CARNET DE BORD** : complément des webinaires, c'est une rubrique entière de l'Extranet qui met à disposition des bénévoles des fiches pratiques et des outils prêts à l'emploi pour gérer plus facilement leur comité local et leurs activités.



# — LES COMMISSIONS NATIONALES

Après plus de 8 mois de fonctionnement, les commissions par public (ENFANTS, PARENTS, PROFESSIONNELS et VICTIMES) ont avancé sur différentes réflexions, projets et nouveaux outils. Les commissions FINANCES et DEVELOPPEMENT & BENEVOLAT ont continué à améliorer les dispositifs internes de l'association.

## LES COMMISSIONS PAR PUBLIC

En 2024, la **commission ENFANTS/ADOS** a examiné différents sujets pouvant faire l'objet de sensibilisation auprès des plus jeunes, dans le but de prévenir les risques de maltraitance. Elle a finalement proposé de se consacrer, en 2025, au développement des supports de prévention sur les thèmes de l'inceste et des violences numériques (notamment le cyberharcèlement).

La **commission PARENTS** a procédé de la même façon et a travaillé sur toutes les situations de vulnérabilité des parents pouvant nuire à son rôle protecteur de l'enfant et ainsi faire peser un risque sur ce dernier. Les membres de la commission ont ainsi décidé de s'atteler particulièrement en 2025 au sujet du conflit parental.

La **commission PROFESSIONNELS** a, de son côté, procédé à la mise à jour de l'outil « PRESA » utilisé pour la sensibilisation des professionnels à toutes les formes de violence. Elle a aussi identifié les freins et spécificités de chaque secteur professionnel afin d'évaluer les messages les plus adaptés à leurs réalités. En 2025, la commission poursuivra ce travail pour mobiliser davantage les professionnels dans la protection de l'Enfance.

La **commission VICTIMES**, quant à elle, a analysé les différents types de situations de maltraitance auxquels l'association est confrontée. Quels sont les profils des victimes et des agresseurs ? Quelles sont les formes de violence ou de négligences lourdes rencontrées ? Quels sont les contextes de ces maltraitements (intrafamiliales, dans le cadre scolaire, etc.). Ce travail sera poursuivi en 2025 pour, notamment, préciser l'offre d'accompagnement de l'association aux victimes et à leurs proches.

## LES COMMISSIONS INTERNES

En 2024, la **commission FINANCES** a continué le travail de sécurisation financière de l'association. Elle a, par exemple, contribué à la mise en place d'une nouvelle structure de budget pour faciliter le pilotage des activités. Elle a aussi engagé des réflexions sur la viabilité économique de l'association et sa stratégie financière, pour pérenniser ses ressources sur plusieurs années.

La **commission DEVELOPPEMENT & BENEVOLAT** a été fortement mobilisée en 2024 sur les projets suivants :

- La construction des nouveaux parcours d'intégration et plan de formation des bénévoles,
- La construction d'un plan d'actions pour l'accompagnement et l'animation des comités locaux, ainsi que le développement du réseau Enfance & Partage (avec l'appui du cabinet NEPSIO).



## **GROUPE DE TRAVAIL**

# **SYNDROME DU BÉBÉ SECOUÉ**

Le Groupe de travail sur le syndrome du bébé secoué a, durant l'année 2024, continué ses activités autour de différents axes :

- **Participation à des événements :**  
Durant l'année 2024, la commission a été présente lors de différents événements, au cours desquels elle a pu présenter ses outils (guide + flyer + poupon) et rencontrer de nombreux professionnels de santé et de la petite enfance. La commission était présente aux Journées nationales des puéricultrices au Havre, où Bertrand Gimonet a animé un atelier ; elle était également présente au congrès des sages-femmes à Troyes et aux Journées nationales des étudiantes sages-femmes.
- **Déploiement au sein d'Enfance & Partage :**  
Avec la mise en place d'une formation et d'un accompagnement des comités locaux afin qu'ils puissent être des relais sur le terrain.
- **Création d'outils :**  
Grâce au partenariat avec Mustela / Expanscience, la commission a pu créer un guide à l'attention des professionnels, mettre à jour son flyer dédié aux parents et réaliser une vidéo de prévention sur le SBS.
- **Communication :**  
La commission a diffusé trois petites vidéos lors de la journée nationale du 5 avril et a participé à un podcast.
- **Faire du lobby :**  
La commission a rencontré Madame Francesca Pasquini, ex-députée des Hauts-de-Seine, pour lui présenter la proposition de modification législative relative à l'obligation d'une interdiction définitive d'exercer pour les professionnels reconnus coupables de violences sur un nourrisson (SBS).  
  
Enfin la commission se réjouit également de l'arrivée d'un nouveau poupon, Gabriel, à La Rochelle.



# LES ACTIONS DES COMITÉS

## PRÉSENTATION DES COMITÉS LOCAUX

### L'accueil, l'écoute et les actions

En 2024, le comité de Villefranche s/Saône a été dissous le 23 mars. Lors de son Assemblée Générale du 14 juin, Enfance & Partage a accueilli un nouveau comité « Vendée » à Fontenay le Comte, portant ainsi à 18 le nombre de comités + la délégation de Paris/ Créteil.

Les comités représentent Enfance & Partage au niveau local auprès des institutions, des collectivités et autres partenaires. L'ensemble des ces comités locaux regroupe 253 bénévoles au 31/12/2024. Les bénévoles agissent sur le terrain pour accomplir les missions de l'association.

Ces bénévoles ont en commun leur engagement pour aider les enfants en souffrance et prévenir l'émergence de la maltraitance. Ils bénéficient de formations et des accompagnements dispensés par le Siège

Répartition des 253 bénévoles par comité en 2024

08 Ardennes (Charleville-Mézières)	9
11 Aude (Narbonne)	18
14 Calvados (Caen)	3
14 Calvados (Honfleur)	5
17 Charente-Maritime (La Rochelle)	32
29 Finistère (Quimper)	14
31 Haute-Garonne (Toulouse)	15
34 Hérault (Montpellier)	13
35 Ille-et-Vilaine (Rennes)	21
39 Jura (Dole)	16
42 Loire (Saint-Etienne)	16
50 La Manche (Cherbourg-en-Cotentin)	9
59 Nord (Lille)	7
64 Pyrénées-Atlantiques (Bayonne)	10
69 Rhône (Lyon)	12
69 Villefranche s/Saône	6
74 Haute-Savoie (Bonneville)	3
85 Vendée (Fontenay le Comte)	6
91 Essonne (Draveil)	14
94 Val-de-Marne (délégation de Créteil)	24

Ils assurent tout ou partie des missions suivantes :

- L'animation de sessions de **prévention auprès des enfants** (Non à toutes les formes de violence et En Route Vers Mes Droits).
- L'animation de sessions de **prévention auprès des professionnels** (PRESA, Syndrome du bébé secoué).
- L'accueil, l'écoute et l'information au sein de permanences physiques ou téléphoniques.
- L'accompagnement juridique.
- La mise en place de conventions de suivi psy pour des enfants victimes avec des psychologues externes libéraux.
- Un ensemble d'actions de communication et d'animations locales.
- La mise en œuvre de partenariats locaux.

### Interview de René Neau, délégué du nouveau comité de Vendée

**René, vous étiez déjà bénévole, qu'est-ce qui vous a motivé à créer un comité ?**

- J'ai souhaité sortir de ma zone de confort du comité Enfance & Partage de Charente Maritime à la Rochelle et créer un nouveau comité sur le département de la Vendée, pour que tous les établissements scolaires du département puissent bénéficier de nos outils de prévention.

**Quels sont les challenges à relever lors de la création d'un comité ?**

- Le challenge est de pouvoir se faire connaître, et d'avoir un maximum de bénévoles sur tout le département de la Vendée.

**Quelles sont vos priorités en 2025 pour le comité ?**

- Réussir à structurer 2 groupes, un sud et nord Vendée, ce qui est déjà réalisé, avec notre déléguée adjointe Stéphanie Bulteau, pour faciliter les distances et accueillir les futurs bénévoles, mais aussi les familles selon les secteurs.

## ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

Depuis 2000, les enfants victimes, rencontrés ou écoutés au sein des comités locaux ou dont la famille est accompagnée par Enfance & Partage, peuvent bénéficier d'une prise en charge financière partielle et limitée dans le temps, de séances d'accompagnement thérapeutique.

**Nombre de séances financées :**  
Montant total : 721



27 psychologues agréés ont réalisé ces accompagnements

**Montant total financé en 2024**



La prise en charge peut aller de 25 à 60 € par séance, après déduction de la participation des familles.

### Répartition géographique des personnes suivies

06 - Cagnes-sur-mer (ancien comité - suivis toujours en cours)	1
17 - La Rochelle	1
29 - Quimper	3
31 - Toulouse	2
34 - Montpellier	14
35 - Rennes	8
42 - Saint Etienne	14
59 - Lille	3
69L - Lyon	10
69V - Ville-franche (ancien comité - suivis toujours en cours)	7
75 - Paris	3

## ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE

### L'accueil, l'écoute

Les bénévoles de nos comités locaux assurent également des permanences téléphoniques et accueillent en présentiel les familles, les victimes et toute personne ayant besoin de conseils, d'orientations et d'accompagnement pour protéger un enfant.

Durant l'année 2024 nos comités locaux ont ainsi accueilli 58 personnes, reçus 537 appels, accompagné et suivi plus de 180 situations.

# LES ACTIONS DE PRÉVENTION

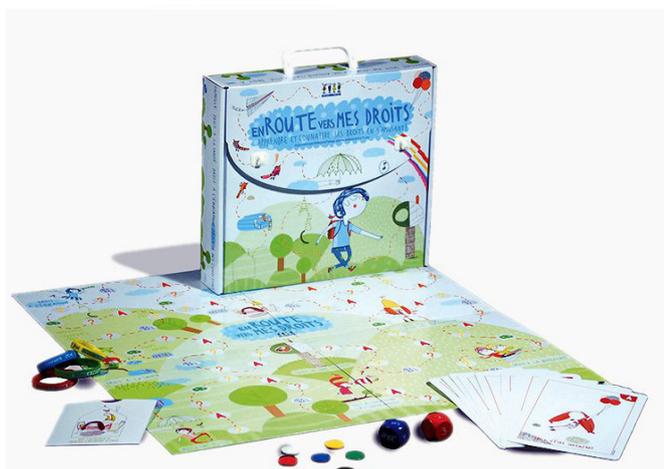
## Sensibilisation auprès des enfants et adolescents

Enfance & Partage intervient auprès des enfants et adolescents, de la maternelle au lycée, pour les sensibiliser à leurs droits et à la prévention des violences (physiques, psychologiques et sexuelles). L'association est agréée par l'Éducation Nationale depuis 2007, ce qui lui permet d'agir dans les établissements scolaires.

Les animations sont assurées par des bénévoles d'Enfance & Partage qui suivent en amont une double formation : un cursus générique de l'association et un cursus d'éducation préventive. Chaque animation de prévention en milieu scolaire est établie selon un protocole précis. Elle se déroule de façon interactive, ludique et positive à l'aide de fiches et d'outils adaptés à chaque âge.

## Le jeu « EN ROUTE VERS MES DROITS »

Le jeu créé par Enfance & Partage, destiné aux élèves du cycle 3 (CM1 et CM2), permet de découvrir de manière ludique 9 droits fondamentaux de l'enfant, selon la CIDE, à travers des quizz, activités, débats et théâtre.



Enfance & Partage a également adapté ce jeu pour les centres de loisirs, avec une version cartes pour les enfants de 6 à 8 ans, simplifiant l'outil initial en retenant 8 droits.

En 2024, l'association a lancé une version numérique, le Memory des droits des enfants, un quizz en ligne interactif, accessible en libre accès pour les enfants de 7-8 ans, pour jouer en autonomie ou avec l'aide d'un adulte.

## En 2024

Le nombre d'enfants sensibilisés par le jeu « En Route Vers Mes Droits » et son adaptation (centres de loisirs) est de **2 518** au sein de **104** classes.

Classes de CE2 :	Classes	<b>6</b>
	Élèves	<b>63</b>
Classes de CM1 :	Classes	<b>52</b>
	Élèves	<b>1 221</b>
Classes de CM2 :	Classes	<b>46</b>
	Élèves	<b>1064</b>
Autres niveaux :	Classes	<b>3</b>
	Élèves	<b>170</b>

**10** comités ont pratiqué le jeu : l'Aude, la Charente Maritime, le Finistère, l'Hérault, le Nord, le Jura, la Loire, le Rhône, les Pyrénées-Atlantiques, et l'antenne d'Île de France.

**1 788** heures du bénévolat ont été consacrées à l'organisation et l'animation de cette action.

## L'Éducation préventive

Enfance & Partage organise des sessions de prévention sur tous les types de violences dans les établissements scolaires, de loisirs et de sport. Ces animations visent à aider les enfants et adolescents à se protéger, à être vigilants pour eux et les autres, et à identifier des personnes de confiance. Chaque animation se divise en deux volets :

- **Éducation aux risques** : les bénévoles utilisent des situations de risques et des supports adaptés pour renforcer la vigilance et la capacité à évaluer les dangers.
- **Éducation à la protection** : en apprenant les règles de prudence, l'animation renforce la confiance en soi et en l'adulte qui pourra les écouter et les aider en cas de besoin.

## En 2024

12 412 enfants et adolescents ont été sensibilisés au sein de 519 classes.

<i>Classes de maternelles :</i>	<i>Classes</i>	<b>107</b>
	<i>Élèves</i>	<b>2367</b>
<i>Classes de primaire :</i>	<i>Classes</i>	<b>345</b>
	<i>Élèves</i>	<b>7971</b>
<i>Classes de collège :</i>	<i>Classes</i>	<b>59</b>
	<i>Élèves</i>	<b>1674</b>
<i>Classes du lycée :</i>	<i>Classes</i>	<b>8</b>
	<i>Élèves</i>	<b>147</b>
<i>Hors milieu scolaire :</i>	<i>Enfants</i>	<b>253</b>

**14 comités ont mis en place des sessions contre toutes les formes de violence :** l'Aude, le Calvados/Caen, le Calvados/Honfleur, la Charente Maritime, le Finistère, l'Ille et Vilaine, le Jura, la Loire, le Nord, le Rhône, la Haute Garonne, la Manche, l'Essonne et l'antenne d'Île de France.

**5 428 heures du bénévolat** ont été consacrées à l'organisation et l'animation de cette action.

## Sensibilisation auprès des professionnels

Enfance & Partage défend l'idée que la protection de l'enfance est une responsabilité collective. Les professionnels en contact avec les enfants doivent être informés de leurs responsabilités face à la maltraitance et des démarches à suivre. L'association propose des sessions de sensibilisation sur toutes les formes de violence, à travers l'outil **P.R.E.S.A** (Prévenir, Repérer, Écouter, Signaler, Agir), ainsi que sur le Syndrome du Bébé Secoué (SBS), une forme spécifique de maltraitance chez les nourrissons.

### **P.R.E.S.A (Prévenir, Repérer, Ecouter, Signaler, Agir)**

P.R.E.S.A identifie les types de violences faites aux enfants ainsi que les signaux d'alerte. Le programme informe aussi sur les circuits administratifs et judiciaires, sur les outils d'intervention, de signalement ou transmission d'une information préoccupante.

## En 2024

47 interventions ont été réalisées auprès de 1148 professionnels : enseignants, assistantes maternelles, animateurs, éducateurs, puéricultrices, élèves (CAP Petite Enfance, infirmières, AS, médecins, GRETA), administrateurs, infirmières, médecins, travailleurs sociaux, psychologues, aides-soignants, ambulanciers.

9 comités ont réalisé des sessions d'information et sensibilisation P.R.E.S.A : le Calvados/Caen, la Charente Maritime, la Manche, l'Hérault, l'Ille et Vilaine, Le Jura, le Rhône, l'Essonne et l'antenne d'Île de France.



## Syndrome du Bébé Secoué (SBS)

Enfance & Partage a créé un outil d'information et de sensibilisation destiné aux professionnels, soignants ou de la Petite Enfance, intervenant auprès des bébés et/ou des jeunes parents. Cet outil aborde les circonstances, les lésions, le mécanisme, les conséquences du syndrome du bébé secoué, ainsi que le rôle du professionnel dans la prévention de cette forme de violence.



**ALLO PARENTS Bébé**  
0 800 00 3456 Service & appel gratuits

**e&P**  
enfance & partage  
L'enfance est fragile. Protégeons-la.

## En 2024

**30 interventions ont été réalisées auprès de 778 professionnels** : assistantes maternelles, puéricultrices, auxiliaires de puéricultrice, élèves (BAFA, auxiliaires de puéricultrice, CAP AEPE), infirmières, sages-femmes, médecins, puéricultrices, éducateurs, psychologues.

**7 comités ont réalisé des sessions d'information et sensibilisation sur le Syndrome du Bébé Secoué** : Le Calvados/Honfleur, La Charente Maritime, Le Finistère, L'Ille et Vilaine, Le Jura, l'Essonne et l'antenne d'Île de France.

Enfance & Partage a participé aux Journées Nationales d'Étude des Infirmières Puéricultrices au Havre en animant un atelier sur la prévention du bébé secoué, sensibilisant une cinquantaine d'infirmières. D'autres professionnels ont également visité le stand pour en savoir plus sur le sujet et les actions de l'association.

**En 2024**, grâce à un partenariat avec le Laboratoire Expanscience, Enfance & Partage a conçu un nouveau guide pour les professionnels, intitulé «Syndrome du bébé secoué : de la prévention à la protection», et mis à jour ses supports destinés aux parents (flyer et affiche). Ce partenariat a permis de sensibiliser les délégués régionaux Mustela pour diffuser les messages de prévention dans 257 maternités, 10 000 pharmacies et auprès de 7 600 sages-femmes libérales. Enfance & Partage a également participé à des congrès, dont celui des étudiants sages-femmes à Nancy et des sages-femmes libérales à Troyes, pour sensibiliser davantage de professionnels à cette forme de maltraitance.



## LES ANIMATIONS LOCALES ET INTERNES DES COMITÉS

En 2024

Les bénévoles d'Enfance & Partage sont également impliqués dans des actions locales de communication et de promotion. Ils participent à des formations et des réunions, ce qui nécessite parfois des déplacements et un engagement supplémentaire de leur part. Par ailleurs, des partenariats ont été établis avec des entreprises locales, ainsi que des collaborations avec des structures institutionnelles.

Les bénévoles ont consacré 15 064 heures de bénévolat à ces actions. Ces participations ont été mises en place par 15 comités locaux : L'Aude, Le Calvados/Caen, Le Calvados/Honfleur, La Charente Maritime, Le Finistère, l'Hérault, L'Île et Vilaine, Le Jura, La Loire, La Manche, Le Nord, Les Pyrénées-Atlantiques, Le Rhône, l'Essonne et l'antenne d'Île de France.

**En raison de leur implication, ils participent activement à diverses actions :**

Actions	Description rapide de l'action
Formations au siège	Weekend d'intégration, formation éducation préventive (M1, M2 et M3), formation syndrome du bébé secoué.
Analyse de pratiques au sein du comité	Préparation et mise en situation avant des interventions prévention, visioconférences SBS, adaptation intervention CM1/CM2, réunion dossier, réunions d'équipe.
Manifestations CIDE TAP centres de loisirs hôpitaux...	Journée des droits de l'enfant, rencontres de présentation d'Enfance & Partage (directeurs, journalistes, Inspection Académique, parents), spectacles.
Conférences	Traitement par la justice des violences faites aux femmes, stop violences sexuelles, enfant victime de violences conjugales, violences sexuelles dans le sport, table ronde sur l'inceste, ciné débat, radio RCF, journée solidaire au collège.
Forums	Forums des associations, événement autour de l'anniversaire de la CIDE (Convention internationale des droits de l'enfant), violences intrafamiliales.
Expositions	Week-end festival du livre de la jeunesse, exposition foire.
Rencontres avec d'autres WXassociations	Colosse aux pieds d'argile, paroles de femmes/UDAF, maison de la parentalité, relais petite enfance, contres vents et marées/Lion's club, parrain pour mille, UNAPED, MELIES, rencontres élus et responsables enfance et jeunesse.
Concerts spectacles	Bords plateaux, concert grenier à sel et batolune Honfleur, opéra de Massy/Calms, projection film Dalva, soirée karaoké, festival de la musique.
Autres...	Assemblées générales, séminaire, tournage vidéo, NEPSIO, vœux et anniversaire MDA Lille, certaines tâches administratives, récoltes et distributions dons, remise du prix social de l'engagement, plateau CRAP basket, paquets cadeaux, aide aux comités, vente de gâteaux, randonnées pédestres, marchés de Noël.

# LES RESSOURCES

## A PROPOS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

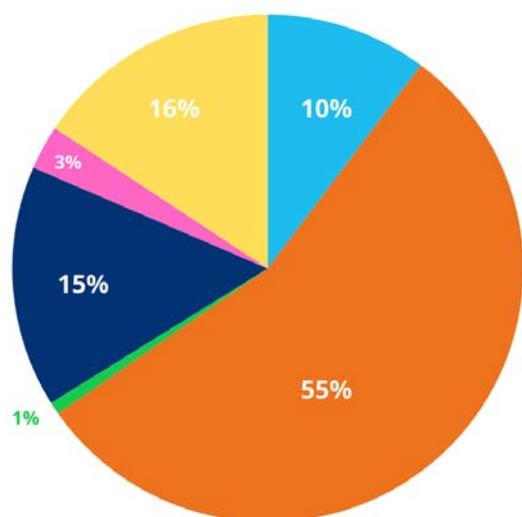
### Générosité des particuliers

#### Legs, donations et assurances-vie :

Les particuliers peuvent soutenir l'association en organisant la transmission de leur patrimoine via des legs, des donations ou des assurances-vie.

- **Le legs** : par testament, il est possible de transmettre tout ou partie de ses biens. L'association, reconnue d'utilité publique, est exonérée de droits de succession, ce qui permet d'affecter l'intégralité des fonds à ses missions.
- **L'assurance-vie** : en désignant Enfance & Partage comme bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie, les souscripteurs contribuent directement aux actions de l'association.
- **La donation** : un bien ou de l'argent peut être donné de son vivant avec l'aide d'un notaire.

Ces formes de soutien sont essentielles pour assurer la pérennité des actions en faveur des enfants victimes de maltraitance.



- Mécénats et dons entreprises
- Legs, donations et assurances vie
- Subventions
- Dons manuels, cotisations
- Autres produits liés a la générosité du public
- Produits non liés a la générosité du public

## Dons des particuliers

Ils constituent une ressource précieuse pour l'association. Ils peuvent être ponctuels ou réguliers, effectués par chèque, virement bancaire ou paiement en ligne.

- **Prélèvement automatique :**  
90 000 € ont été collectés en 2024 grâce à 900 donateurs réguliers.
- **Dons par carte bancaire :**  
environ 75 000 € reçus en 2024.
- **Dons collectés par les comités locaux :**  
33 000 € levés lors d'événements de terrain entre autres.
- **Nombre total de donateurs en 2024 :**  
5 500, dont 1 000 nouveaux.

L'association met en place des actions de fidélisation et de prospection pour mobiliser et maintenir le soutien des donateurs : 5 campagnes de mailing ont été lancées en 2024 pour encourager les dons des donateurs et pour en attirer de nouveaux.

Pour une gestion optimisée des dons, un important travail a été mené sur la modernisation de la gestion des dons et des donateurs, avec le paramétrage du CRM, le logiciel dédié, ainsi que la mise en place de nouvelles procédures de contrôle avec le service comptable.

Malgré un contexte économique difficile (inflation, crises internationales), la solidarité des donateurs ne faiblit pas. Cependant, la tendance se confirme : une grande part des dons est concentrée en fin d'année.

Les donateurs particuliers sont les premiers soutiens d'Enfance & Partage. L'association met tout en œuvre pour mériter leur confiance et assurer la continuité de ses missions auprès des enfants victimes de maltraitance.



## Les différents soutiens des entreprises

La mission du Service partenariats entreprises est de développer des collaborations avec des personnes morales de droit privé (entreprises, associations, fondations, fondations d'entreprises, etc.) afin qu'elles soutiennent financièrement notre association et/ou se mobilisent à nos côtés soit par :

- un don en numéraire (don financier),
- un don en nature (matériels, marchandises, etc.),
- un don en mécénat de compétences (mise à disposition de collaborateurs sur leur temps de travail pour réaliser une mission précise ou des tâches courantes).

Rappelons qu'un partenariat avec une entreprise peut s'effectuer sous forme de mécénat ou de parrainage. Opter pour le mécénat est particulièrement intéressant pour une entreprise car elle peut alors bénéficier d'une réduction fiscale à hauteur de 60% du montant de son don dans la limite soit de 0,5% de son chiffre d'affaires HT, soit du plafond alternatif en valeur absolue de 20 000 € de versement (au-delà de 2 M€ de dons, réduction fiscale de 40%).

Selon le Baromètre 2024 du mécénat d'entreprise en France de l'Admical, les entreprises mécènes ont notamment pour objectifs d'exprimer et incarner leurs valeurs (40%), de renforcer leur ancrage territorial (36%) et de valoriser leur image et leur réputation (24%).

Bien que le contexte économique et géopolitique soit resté complexe en 2024 pour bon nombre d'entreprises, nos principaux partenaires nous sont néanmoins restés fidèles et ont reconduit leur soutien : BD Fugue, Groupe Elancia, Laboratoires Expanscience, LVL, Spie Nucléaire, Wam, etc.



On observe, par ailleurs, qu'au-delà d'un simple don financier, nos entreprises partenaires ont souvent à cœur de mettre leurs compétences et les moyens dont elles disposent à notre service pour mener conjointement des actions de communication ou de sensibilisation coconstruites.

Enfance & Partage peut ainsi, par exemple, s'engager sur des projets en les confiant aux entreprises partenaires en mécénat de compétences.

### A titre d'exemples :

- **Wam** : soutien financier et mécénat de compétences (conception et production de notre charte graphique),
- **Laboratoires Expanscience (Mustela)** : soutien financier, actions de communication et actions sur le terrain pour sensibiliser et informer les professionnels de santé (thématique 2024 : syndrome du bébé secoué).
- **Spie Nucléaire** : don financier et production de 6 clips présentant notre association (réalisation en 2024/2025 et diffusion en 2025).

#### *Organisation de la mission Partenariats entreprises*

1 salariée en mi-temps  
du 22/03/24 au 31/12/24).

## Principaux partenaires 2024



BD Fugue	<b>Librairie spécialisée en bandes dessinées, comics et mangas.</b> Reversement d'un don financier sur chaque livraison effectuée.
Caisse d'Épargne Languedoc Roussillon	<b>Banque coopérative régionale.</b> <i>Don financier dans le cadre de son action «no goodies inutiles». Réparti entre le Siège, le Comité de l'Aude et le Comité de l'Hérault.</i>
Com une Exception	<b>Agence de communication.</b> Mécénat de compétences (Réalisation d'un flyer pour le Comité de L'Hérault).
Editions Lito	<b>Maison d'édition d'ouvrages pour enfants.</b> Don en nature de 4 453 exemplaires neufs de l'ouvrage «365 histoires pour enfants». Don adressé aux Comités de l'Aude, du Calvados, d'Ille-et-Vilaine, du Jura, de La Loire et de La Manche.
Expanscience Mustela	<b>Laboratoires pharmaceutiques spécialisés dans la dermo-cosmétique, rhumatologie et dermatologie.</b> Don financier, actions d'information et de sensibilisation auprès des professionnels de santé via sa marque phare Mustela.
Groupe Élanca	<b>Promotion, création et exploitation de centres commerciaux et d'hôtels de luxe.</b> Dons financiers via diverses opérations solidaires. Dons financiers répartis entre le Siège et le Comité de l'Hérault.
Law Rocks	<b>Organisation à but non lucratif.</b> Don financier via l'organisation de concerts.
LVL	<b>Collecte et valorisation de cartouches d'impression vides.</b> Reversement d'un don financier pour chaque cartouche jet d'encre avec ou sans tête d'impression ou laser vide réutilisable collectée.
Reed Smith	<b>Cabinet d'avocats.</b> Accompagnement de Ressources Humaines du siège.
SAI	<b>Régie publicitaire.</b> Don financier et mécénat de compétences (conception et impression de l'agenda Enfance & Partage).
SPIE Nucléaire	<b>Filiale nucléaire du Groupe SPIE.</b> Don financier.
The Cry	<b>Prêt-à-porter.</b> Don en nature de t-shirts enfants adressé au Comité Nord.
Tim Free	<b>Cabinet de recrutement de freelance SAP et expert sourcing IT.</b> Don financier.
Transport Marsy	<b>Organisateur de transports de marchandises.</b> <i>Don financier. Don financier réparti entre le Siège et le Comité Nord.</i>
Tout le monde veut prendre sa place	<b>Jeu télévisé, produit par Effervescence et diffusé sur France 2.</b> Don financier réalisé lors de l'enregistrement de l'émission spéciale ados «Tout le monde veut prendre sa place» diffusée le 4 février 2024 sur France 2.
Wam!	<b>Agence de communication.</b> Don financier et mécénat de compétences (Conception et réalisation de la charte graphique d'Enfance & Partage).

# ANNUAIRE DES COMITÉS LOCAUX

## ► 08 - Ardennes

Délégué(e) : Chantal GERMAIN  
Délégué(e) adj. : Annie SIMON  
Secrétaire : Chantal DUGUET  
Trésorier(ère) : Michèle LEJEUNE  
Tél : 03 24 59 90 90  
[ardennes@enfance-et-partage.org](mailto:ardennes@enfance-et-partage.org)  
**Perm.** : lundi 14 h 16 h ou sur rdv  
11 rue des mésanges - 1<sup>er</sup> étage  
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

## ► 11 - Aude

Délégué(e) : Maryvonne DAUVILLIER  
Secrétaire : Maguy RUZZA  
Trésorier(ère) : Hélène CASTEL  
Tél : 04 68 90 41 09  
[aude@enfance-et-partage.org](mailto:aude@enfance-et-partage.org)  
**Perm.** : mercredi et jeudi - 14h30 à 16h30  
10, rue Ancien port des Catalans  
11100 NARBONNE

## ► 14 - Calvados - Honfleur

Délégué(e) : Patrick DURAND  
Délégué(e) adj. : Véronique MARTIN  
Secrétaire : Marie-Thérèse ANSLERT  
Trésorier(ère) : Nicole HINGANT SAURET  
Tél : 02 31 89 29 86  
[calvados.honfleur@enfance-et-partage.org](mailto:calvados.honfleur@enfance-et-partage.org)  
**Perm.** : Mardi de 14 h à 16 h  
Maison des familles Avenue du Canteloup  
14600 HONFLEUR

## ► 14 - Calvados - Caen

Délégué(e) : Martine LAUDRIN  
Secrétaire : Mireille LEFAIVRE  
Tél : 07 71 04 79 59  
[calvados.caen@enfance-et-partage.org](mailto:calvados.caen@enfance-et-partage.org)  
**Perm.** : sur rendez-vous  
Bâtiment Open Sea Estate  
16 rue Alfred Nobel – 14123 IFS  
14123 IFS

## ► 17 - Charente Maritime - La Rochelle

Délégué(e) : Catherine HERVÉ  
Délégué(e) adj. : Catherine OLLIVIER  
Secrétaire : Annick PERRINAUD  
Trésorier(ère) : Anne-Marie DUCHILLIER  
Tél : 06 49 63 03 97  
[charente-maritime@enfance-et-partage.org](mailto:charente-maritime@enfance-et-partage.org)  
**Perm.** : lundi 11 h à 13 h  
21 av. du Champ de Mars  
17000 LA ROCHELLE

## ► 29 - Finistère

Délégué(e) : Marie-Pierre DURIEZ  
Délégué(e) adj. : Gilles LE CORRE  
Secrétaire : Claudine MOURIC  
Trésorier(ère) : Jocelyne CARIC  
Tél : 02 98 95 22 74  
[finistere@enfance-et-partage.org](mailto:finistere@enfance-et-partage.org)  
**Perm.** : mardi, vendredi de 9h30 à 12 h  
87 Av. Léon Blum - (arrière Bât)  
29000 QUIMPER

## ► 31 - Haute-Garonne

Délégué(e) : Marie RAUMEL  
Secrétaire : Marie RAUMEL  
Trésorier(ère) : Anne DONINI  
Tél : 05 61 81 75 09  
[haute-garonne@enfance-et-partage.org](mailto:haute-garonne@enfance-et-partage.org)  
**Perm.** : mardi 9 h à 11h30, mercredi et jeudi de 14h30.  
**Permanences écoute/signalement :**  
95 Grande rue St Michel - 31400 TOULOUSE,  
tél : 06 62 16 59 08 - lundi de 14 h à 16 h  
Tél : 05 61 81 75 09  
6, Rue Jean Marie Arnaud  
31320 CASTANET TOLOSAN

## ► 34 - Hérault

Délégué(e) : Fatiha BENHAMZA  
Secrétaire : Claude LARRIBOT  
Trésorier(ère) : Marie Ange LOUVIER  
Tél : 04 67 60 30 30  
[herault@enfance-et-partage.org](mailto:herault@enfance-et-partage.org)  
**Perm.** : mercredi et vendredi de 14 h à 17 h  
Espace Martin Luther King  
27, boulevard Louis Blanc  
34000 MONTPELLIER

## ► 35 - Ille et Vilaine

Délégué(e) : Annick PERROT  
Secrétaire : Amandine ROUSSEAU  
Trésorier(ère) Julia CARRE  
Tél : 02 30 03 95 90  
[ille-et-vilaine@enfance-et-partage.org](mailto:ille-et-vilaine@enfance-et-partage.org)  
**Perm.** : mercredi semaines impaires et jeudi semaines paires, 14 h 17 h, ou sur rdv.  
1 rue du Houx 35700 RENNES

## ► 39 - Jura

Délégué(e) : Régine ROSE  
Secrétaire : Laurence GUYOTY  
Trésorier(ère) : Monique GIRAUD  
Tél : 03 84 72 38 38  
[jura@enfance-et-partage.org](mailto:jura@enfance-et-partage.org)  
**Perm.** : lundi de 14 h à 16 h, mercredis de 15h30 à 16h30 et sur rdv.  
27, rue de la Sous-Préfecture 39100 DOLE

# ANNUAIRE DES COMITÉS LOCAUX

## ► 42 - Loire

Délégué(e) : Monique GAULIN  
Délégué(e) adj. : Martine TISSOT  
Secrétaire : Huguette THOLLOT  
Trésorier(ère) : Hélène SAURON  
Tél : 04 77 41 77 77  
[loire@enfance-et-partage.org](mailto:loire@enfance-et-partage.org)  
Perm. : Mardi de 9h30 à 16 h et sur rdv  
5 allée Jean Racine  
42100 SAINT ETIENNE

## ► 50 - Manche

Délégué(e) : Émilie GOUIN  
Délégué(e) adj. : Marie-Ange LEQUERTIER  
Secrétaire : Laurent RYST  
Trésorier(ère) : Régine BUTEL  
Tél : 06 67 11 11 39  
[lamanche@enfance-et-partage.org](mailto:lamanche@enfance-et-partage.org)  
Perm. : Les lundis de 17h 45 à 19 h et le 1er lundi du mois à la Maison pour tous Léo Lagrange. Les 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis du mois de 17h 45 à 19 h à l'espace Epione et le dernier lundi du mois au Lieu accueil Enfant Parent à Tourlaville de 17h 45 à 19 h.

## ► 59 - Nord

Délégué(e) : Marie Line BOUVE  
Secrétaire : Maryse BISSIAU  
Trésorier(ère) : Didier ALLEMAND  
Tél : 07 68 15 28 66  
[nord@enfance-et-partage.org](mailto:nord@enfance-et-partage.org)  
Perm. : jeudi 14 h à 16 h  
La Maison des associations  
27 rue Jean Bart 59000 LILLE  
Perm. : mardi de 14h à 16h  
Espace Municipal André Parent Av. Anatole France  
59410 ANZIN

## ► 64 - Pyrénées-Atlantiques

Délégué(e) : Christian LARRE  
Secrétaire : Françoise DUCLERC  
Trésorier(ère) : Jean-Bernard FOIS  
Tél : 09 81 80 89 27  
[pyreneesatlantiques@enfance-et-partage.org](mailto:pyreneesatlantiques@enfance-et-partage.org)  
Perm. : vendredi de 16 h à 18 h  
13 chemin du moulin de Habas  
64100 BAYONNE

## ► 69 - Rhône - Lyon

Délégué(e) : Jean Michel BERAL  
Délégué(e) adj. : Cécile ÉVREUX-TORQUEBIAU  
Secrétaire : Pauline BRAVARD  
Trésorier(ère) : Marie GUILLOT  
Tél : 04 78 36 04 70  
[lyon@enfance-et-partage.org](mailto:lyon@enfance-et-partage.org)  
Perm. : jeudi 10 h à 16 h + téléphonique 7j/7  
+ sur rdv  
7 rue Major Martin - 69001 LYON

## ► 74 - Haute-Savoie

Délégué(e) : Julianna PICARD  
Secrétaire : Virginie FRAU  
Trésorier(ère) : Karin BONNARD  
[bonneville@enfance-et-partage.org](mailto:bonneville@enfance-et-partage.org)  
Perm. : lundi de 15 h à 17 h. Tél : 06.59.28.82.61  
Maison des Associations - Avenue du coteau -  
74130 BONNEVILLE

## ► 85 - Vendée

Délégué(e) : René NEAU  
Délégué(e) adj. : Stéphanie BULTEAU  
Secrétaire : Chantal FILLONNEAU  
Trésorier(ère) : Laurence CRESPIN  
Tél : 06 04 44 33 83  
[vendee@enfance-et-partage.org](mailto:vendee@enfance-et-partage.org)  
Perm. : 1er et 3ème mercredi de chaque mois de 11 h à 18 h.  
Maison des Associations Francis-Bloch 15 rue de la Sablière 85200 FONTENAY LE COMTE

## ► 91 - Essonne

Délégué(e) : Corinne GUERROUANI  
Secrétaire : Francine REMILIEN  
Trésorier(ère) : Jacques BRUNET  
Tél : 01 69 83 19 80  
[essonne@enfance-et-partage.org](mailto:essonne@enfance-et-partage.org)  
Perm. : lundi de 14h à 17h, mardi de 14h à 16h et le jeudi de 9h à 11h. Accueil sur rdv. le mardi de 9 h à 11 h  
Maison des Associations  
Place des Haies Saint Remy 91210 DRAVEIL

## ► 94- Siège, Créteil

Martine GIOVACCHINI - Tél : 01 55 25 65 65  
5 rue Georges Enesco 94000 CRÉTEIL  
[contact@enfance-et-partage.org](mailto:contact@enfance-et-partage.org)



L' enfance est fragile.  
**Protégeons-la.**

5/7 rue Georges Enesco 94000 Créteil  
Tél : 01.55.25.65.65  
contact@enfance-et-partage.org

**enfance-et-partage.org**